

Lille, le 25 janvier 2022

Déclaration du Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais CTA du 25 janvier 2022.

Madame la Rectrice, Mesdames et messieurs les membres du CTA,

Comme il est traditionnel de le faire en début d'année, le Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais souhaite vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2022. Comme il y a un an, même si l'accès à la vaccination change la donne, c'est à nouveau à distance qu'est contraint de se tenir ce 1er CTA de l'année civile et, une fois encore, sur une date de repli!

Car, hélas, et c'est le premier point sur lequel le CTA est amené à se prononcer, les moyens alloués pour cette rentrée nous interrogent à nouveau : à quand une réelle prise en compte de toutes nos missions dans la situation actuelle ?

L'affichage ministériel d'une carte faisant apparaître des moyens en hausse dans presque toutes les académies est trompeur, car le ministère mêle les dotations en postes budgétaires et les moyens d'enseignement alloués aux académies.

Dans la réalité, nous constatons la poursuite de la baisse du nombre de postes dans le second degré (440 postes au niveau national (-89 pour l'académie de Lille), en lycées généraux et technologiques et en lycées professionnels). Par ailleurs, les moyens alloués, cette année encore, ne tiennent pas compte des conditions de travail vécues par les équipes depuis la crise sanitaire subie depuis mars 2020 . Les dotations doivent être en lien avec la réalité du terrain. Le 1er degré bénéficie de moyens supplémentaires mais qui ne permettent pas de compenser les besoins liés à des choix politiques que nous approuvons pour certains d'entre eux comme l'augmentation du volume de décharge des directeurs d'école ou la poursuite du déploiement de la stratégie nationale pour l'autisme.

Quant aux moyens d'enseignement supplémentaires, ils sont issus de la mise en place de la réforme de la formation initiale des enseignants et CPE. Cette réforme va dégrader l'entrée dans le métiers de nos futurs collègues ainsi que la qualité de leur parcours de formation, en particulier en M2.

Dans les établissements, dans les équipes en place sur le terrain, cette réforme va également poser des problèmes. Ainsi, l'instabilité des moyens alloués (des postes vont-ils être gelés chaque année ?) va nuire à la continuité pédagogique et risque de contraindre la fluidité du mouvement intra-académique.

C'est donc à cause de la dégradation des conditions de travail et de formation de nos collègues que le ministère peut afficher une augmentation des moyens ! Nous regrettons (ou dénonçons ?) cette tromperie.

Le Sgen-CFDT NPC est par contre satisfait de la création de référents handicap supplémentaires et de l'augmentation non négligeable de moyens de suppléance. Aussi ces moyens doivent-ils être accompagnés d'un réel accompagnement au quotidien, d'une réelle formation des personnels remplaçants, sans quoi ces recrutements perdraient tout sens: et pour les enseignants contractuels, et pour les élèves. Le Sgen-CFDT rappelle que l'emploi de contractuels ne peut être que provisoire et dans l'urgence de la situation sanitaire, mais qu'il faut éviter de précariser davantage la profession.

Deux points du CTA sont consacrés à la revalorisation indemnitaire de personnels. Le Sgen-CFDT est favorable à la convergence des catégories A et B de la filière administrative, ceci étant forcément bénéfique aux agents.

Si le Sgen CFDT approuve, bien sûr, la revalorisation des médecins scolaires impulsée par le Grenelle, nous pensons que la politique indemnitaire menée par l'Académie de Lille mériterait d'être plus ambitieuse pour rendre plus attractive la profession.

En effet, nous constatons que le CIA n'est que de 300 euros alors que le ministère préconisait la somme de 600 euros lors de la mise en place du PPCR, et que certaines académies, comme celles de Versailles et de Marseille offrent un montant de 650 euros pour cette prime. Les besoins académiques en personnels médicaux, et en particuliers en médecins sont criants.

Ce sujet, que nous savons d'importance pour vous , Madame la Rectrice, tout comme l'école inclusive ou la voie professionnelle, méritent une politique plus volontariste avec des organisations plus précises, des accompagnements en formation à la hauteur des sujets et des moyens adaptés cohérents ; bref un véritable investissement sur l'avenir.

Le Sgen-CFDT continuera, comme à son habitude, d'être force de proposition